

Compte rendu réunion mission travaux 5 novembre 2020

Présents : Marc Zablotski, Philippe Seray, Bernard Le Goaziou, Loic Maillier, Martine Aygalin

Points abordés : projets des communes de la CCPH, projet Lueur d'Espoir

I Projets communes

I-1 Historique Projets Dammartin/Niankite et Tacoignières/Diaboudior

- Fin juin 2018 : à la demande de la CCPH, des membres de la mission travaux accompagnés d'une personne de la CCPH se sont déplacés dans les communes (partenaires ou non) pour recenser leur souhait de réinvestir dans la coopération décentralisée.
- Janvier 2019 : Marc Zablotski, Bernard Le Goaziou et Martine Aygalin se sont rendus en Casamance pour demander aux villages de la commune de Suelle de nous proposer leur besoin en projets.
- 1^{er} semestre 2019 : Tacoignières et Dammartin ont été les seules communes souhaitant et pouvant se réinvestir avec dépôt de dossier de subvention.

Projets retenus :

- *Dammartin/Niankite* : réhabilitation du puits de l'école élémentaire et achat de meubles pour le CEM
- *Tacoignières/ Diaboudior* : réhabilitation du bloc de santé (poste de santé, maternité, logement ICP, latrines).

La communication sur ces projets a été faite auprès des autorités locales, du bureau et de la mission santé.

- 2^{ème} semestre 2019 : des dossiers de demande de subvention ont été déposés par les communes, avec l'aide de Kassoumai78, auprès de l'YCID et de la CCPH et validés en fin d'année.

I-2 Travaux projets Niankite/Dammartin et Tacoignières/Diaboudior

- 1^{er} semestre 2020 : les travaux ont été initialisés.
- 2^{ème} semestre 2020 : Le projet sur Niankite est terminé. Le puisatier a rencontré quelques difficultés et a dû installer un mini forage (surcoût sur le projet qui sera justifié). Les meubles ont été livrés au CEM. L'analyse de l'eau du puits a été réalisée par le laboratoire de l'Université de Ziguinchor. Quant au projet de Diaboudior, les travaux restant concernent le carrelage des latrines. Les dossiers bilan vont pouvoir être réalisés et transmis par les communes à l'YCID et la CCPH.

I-3 Projet Baïla/Houdan

- Le projet consistait à réparer 3 décortiqueuses et à livrer une batteuse à céréales. Le porteur du projet Houdan a délégué la réalisation de ce projet à Kassoumai78.
- Les décortiqueuses sont réparées mais la batteuse n'est toujours pas livrée malgré plusieurs avertissements à l'entreprise Hinnou (M. Abo Beye). Pour que Houdan puisse monter de nouveaux projets, une plainte doit être déposée auprès du procureur de Ziguinchor. M. Jean Marie Tétart a proposé de faire un courrier à Kassoumai78 qui sera joint à la plainte. Philippe Seray va transmettre l'information à M. Jean Marie Tétart.

I-4 Autres travaux

- Afin d'utiliser le reliquat de subvention de la CCPH, M. Jean Marie Tétart a demandé un devis de réhabilitation du complexe de santé de Diacoye Banga ce qui a été fait. D'autre part, la mission travaux a pris sur ses fonds pour réparer le toit de la maternité suite à la chute d'un baobab.

I-5 Etat de la situation des communes partenaires de la CCPH

Les communes ayant encore un partenariat actif sont Tacoignières, Dammartin, Houdan, Longnes (récemment inscrit à l'YCID).

Les partenariats qui fonctionnent sont ceux pour lesquels une personne de la commune s'investit dans la coopération décentralisée. D'autre part pour monter un projet et pouvoir bénéficier de subventions de l'YCID (environ 40% du montant du projet), la commune doit être inscrite à l'YCID. Philippe Seray et Bernard Le Goaziou doivent faire remonter l'information.

Pour sensibiliser les communes à la coopération décentralisée, Philippe Seray nous informe qu'une réunion est prévue à Houdan en 2021 et qu'un voyage des élus en Casamance est également envisagé.

II Projet Lueur d'Espoir

II-1 Historique du projet

- 2016 : M. Jean Marie Tétart a émis le souhait que Kassoumai78 monte un projet un peu plus conséquent. Le choix s'est porté sur l'électrification de deux villages de la Commune de Suelle qui ne bénéficieraient jamais du réseau public.
- 2018 : une expertise a été réalisée pour conforter le choix des deux villages qui a également été fait en collaboration avec les autorités locales (mairie de Suelle, Agence sénégalaise de l'électrification rurale)
- 2018- 2020 :
 - montage du dossier du projet (déposé en 2019) :
 - pompes solaires pour le bloc de santé de Balandine
 - kit de lampes solaires pour Djinoundié
 - électrification de deux villages (Ngoniam et Diongol) par centrale hybride photovoltaïque
 - système SHS pour réhabiliter l'éclairage de la maternité du bloc de santé de Balandine
 - partenariat avec l'université de Ziguinchor, apport de matériel pédagogique (fret envoyé fin 2019)
 - voyage prévu en février 2020 avec les étudiants de l'IUT de Ville d'Avray
 - recherche de financements, budget équilibré depuis 6 mois. Partenaires financiers : CRIDF, YCID, SICAE, SIGEIF, CCPH, Fondation EDT, autres donateurs...
 - début 2020, projet stoppé à cause de la COVID, billets d'avion achetés avant la pandémie (procédure en cours pour un remboursement ou un avoir)
 - recherche d'autres solutions pour la réalisation du projet sans aller sur place

II-2 Situation actuelle du projet

- les pompes solaires sont terminés, analyse de l'eau des puits à faire
- fret livré à l'université de Ziguinchor
- projet de la centrale :
 - on a déposé un **dossier à l'ASER** (agence sénégalaise de l'électrification rurale)
 - mal informés par l'ASER, nous avons appris récemment qu'il ne suffisait pas d'être reconnu au Sénégal (cas de Kassoumai78) pour avoir le droit d'exploiter (vendre de l'électricité). Il faut **créer un GIE** (groupement d'intérêt économique) avec déclaration à la préfecture. Néanmoins nous souhaitons garder un regard sur l'installation. Une convention sera signée avec les intervenants.
 - pour nous aider dans la démarche, nous avons pris **rendez vous avec la FONDEM** et d'autres organismes
 - **assurances** : l'entreprise qui fournit la centrale propose pour elle une « tous risques chantiers ». Quant à Kassoumai 78, on doit prendre une assurance qui nous protège.

Pour répondre à la question « le CRIDF demande-t-il quelque chose en terme d'assurance ? », il n'y a aucune exigence. D'une manière générale, nos partenaires financiers n'exigent rien de particulier sauf la fondation EDF qui a regardé dans le détail tous nos documents techniques et qui assurera un suivi pour nous aider.

- **Billets d'avion** : en cas de non remboursement, le directeur de l'IUT de Ville d'AVRAY a proposé de couvrir les frais. Notre trésorière a contacté un avocat pour lancer une procédure auprès d'Air Sénégal.
- **Trésorerie du projet** : nous allons prendre rendez à la banque pour nous informer des possibilités en cas de retard des rentrées d'argent (subventions) par rapport aux dépenses (paiement des entreprises locales)

III Quelques photos



Baobab tombé sur la maternité de **Diacoye Banga**



Réhabilitation pompage solaire et sanitaires maternité **Balandine**



Réhabilitation pompage solaire et sanitaires poste de santé **Balandine**



Réhabilitation puits école élémentaire **Niankite**



Meubles CEM **Niankite**



Réhabilitation complexe de santé **Diaboudior**